



N° 13.05.2018

Objet : Attribution de fonds de concours - Eligibilité des dossiers pour l'année 2018

Nombre de délégués : 62

Présents : 46

Suffrages exprimés : 52

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance ordinaire

L'an deux mil dix-huit et le vingt-deux mai, le Conseil de Communauté du Grand Pic St Loup s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sis Hôtel de La Communauté à ST-MATHIEU-DE-TREVIERS, après convocation légale le 16 mai 2018, sous la Présidence de Monsieur Alain BARBE.

Étaient présents :

M. Jacques GRAU (Assas)
M. Philippe DOUTREMEPUICH (Causse de la Selle)
Mme Claudine SAEZ (Cazevieille)
M. André COT (Claret)
M. Daniel FLOUTARD (Combaillaux)
M. Michel PLAN (Ferrières les Verreries)
Mme Irène TOLLERET (Fontanès)
M. Pierre ANTOINE (Guzargues)
M. André LEENHARDT (Lauret)
M. Alain BARBE – Mme Dominique STEWART (Les Matelles)
M. Gérard BELIN (Le Triadou)
M. Franck TOUREL (Mas de Londres)
Madame Mariannick POVEDA (Notre Dame de Londres)
M. Georges CAPUS (Pégairolles de Buèges)
M. Roger GRANIER (Rouet)
M. René ALBE (Saint André de Buèges)
Mme Françoise MATHERON (Saint Bauzille de Montmel)
M. Francis AVRIAL – Mme Francine BOHE – M. Alphonse CACCIAGUERRA – M. François GEORGIN – M. Alain PERRET DU CRAY (Saint Clément de Rivière)
M. Claude COURTOIS – M. Guillaume FABRE – M. Gilles FRONTIN – M. Philippe LECLANT – Mme Michèle LERNOUT – M. Michel MAROT – Mme Valérie RIVIERE (Saint Gély du Fesc)
M. Laurent SENET (Saint Jean de Buèges)
M. Jean-Pierre RAMBIER (Saint Jean de Cuculles)
M. Michel CROUSILLES – Mme Claude LORY – M. Jean-Louis RODIER (Saint Martin de Londres)
Mme Patricia COSTERASTE – M. Jérôme LOPEZ – M. Lionel TROCELLIER (Saint Mathieu de Tréviars)
Mme Véronique TEMPIER (Saint Vincent de Barbeyrargues)
M. Antoine MARTINEZ (Sainte Croix de Quintillargues)
M. Eric BASCOU – Mme Françoise GALLAS – Mme Bernadette ORGEVAL (Teyran)
M. Philippe CAZALS (Vailhauquès)
Mme Catherine DUFOUR (Valflaunès)
M. Pierre LOUIS (Viols le Fort)

Excusés :

Mme Agnès ROUVIERE-ESPOSITO (Buzignargues)
Mme Clothilde OLLIER (Murles)
Mme Annie LAMOR (Saint Gély du Fesc) – *Pouvoir à M. LECLANT*
Mme Isabelle ALDEBERT (Saint Gély du Fesc)
Mme Hélène TAURAN (Saint Gély du Fesc) – *Pouvoir à Mme LERNOUT*
M. Jean-Michel PECOUL (Saint Hilaire de Beauvoir)
M. Jean-Claude ARMAND (Saint Jean de Cornies)
Mme Christine OUDOM (Saint Mathieu de Tréviars)
M. Robert YVANEZ (Saint Mathieu de Tréviars) – *Pouvoir à M. SENET*
Mme Eliette CHARPENTIER (Sauteyrargues) – *Pouvoir à M. LOUIS*
M. Salvator D'AURIA (Teyran)
M. Philippe SECONDY (Teyran) – *Pouvoir à M. BASCOU*
M. Jean-Baptiste PANCHAU (Vacquières)
M. Hussam AL MALLAK (Vailhauquès)
Mme Ban WAGNER (Vailhauquès) – *Pouvoir à M. CAZALS*
M. Jean-Paul CAIZERGUES (Viols en Laval)

Mme Bernadette ORGEVAL est élue secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20180522-13052018-DE
Date de télétransmission : 28/05/2018
Date de réception préfecture : 28/05/2018

Monsieur Laurent SENET expose que l'ensemble des dossiers reçus au titre des fonds de concours pour l'année 2018 a été présenté, pour instruction, à la commission « Services aux Communes » du 9 avril 2018.

Monsieur SENET indique que les dossiers déclarés « Eligibles » pour l'exercice budgétaire 2018 étaient intégralement repris dans le tableau joint en annexe de la note de synthèse. Il ajoute que le montant et le pourcentage du fonds de concours correspondent à la prise en charge maximum de la CCGPSL (en attente de notification des autres financeurs).

**Le Conseil de Communauté,
Son Président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les propositions suivantes faites par la commission « Services aux communes » du 9 avril 2018 :

ASSAS	Salle multisports	30 000,00 €
BUZIGNARGUES	Aménagement et sécurisation de la traversée du village	25 500,00 €
	Réfection de la toiture de l'Eglise	4 451,00 €
CAUSSE DE LA SELLE	Réhabilitation d'un local communal en salle communale	2 026,22 €
CAZEVIEILLE	Acq Matériel Evènementiel : 75 chaises, 10 tables, 20 bancs	976,45 €
	Réfection de l'Eglise	3 717,00 €
CLARET	Salle polyvalente - Réfection sanitaires, salle de stockage	11 478,00 €
	Création parcours sportif	5 334,92 €
	Création d'un aménagement paysager	4 364,15 €
	Acq Matériel Evènementiel : Rideaux Salle Polyvalente	6 766,00 €
COMBAILLAUX	Construction city stade	16 000,89 €
	Construction d'une aire de jeux pour enfants	7 000,00 €
	Equipement Salle Occitanie : spots, pupitre	1 599,11 €
	Réhabilitation de la fontaine	3 900,00 €
	Végétalisation : Création d'une spirale aromatique	1 500,00 €
	Total des fonds de concours 2018	30 000,00 €
FERRIERES LES VERRERIES	Remplacement du toit de l'Eglise	2 500,00 €
FONTANES	Aménagement circulations douces	30 000,00 €
GUZARGUES	Réhabilitation d'un abribus	1 336,62 €
MAS DE LONDRES	Aménagement structurant des berges du "Valt du Bel"	2 000,00 €
	Mise en valeur du patrimoine : Bâtiment de la Mairie	22 267,30 €
MURLES	Végétalisation centre Village	1 385,04 €
NOTRE DAME DE LONDRES	Acq Matériel Evènementiel : Barrières, tables, bancs	918,90 €
	Aménagement Placette Piétonne	3 807,00 €
	Aménagement lieux de loisirs et sportifs	2 092,01 €
	Signalétique	1 965,00 €
	Végétalisation Centre Village : Installation de jardinières	1 010,00 €

Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20180522-13052018-DE
Date de télétransmission : 28/05/2018
Date de réception préfecture : 28/05/2018

PEGAIROLLES DE BUEGES	Place du Méjanel	7 500,00 €
	Réhabilitation du Puits de la fontaine	525,00 €
SAUTEYRARGUES	Aménagement liaisons douces	13 585,50 €
	Création d'un monument aux morts	5 000,00 €
ST BAUZILLE DE MONTMEL	Accessibilité PMR de la cantine scolaire	21 243,00 €
	Aménagement cheminements doux	5 269,50 €
	Acq Matériel Evènementiel : Vidéoprojecteur	2 225,09 €
ST CLEMENT DE RIVIERE	Accessibilité PMR de bâtiments communaux	29 950,00 €
ST GELY DU FESC	Accessibilité PMR sur 7 bâtiments communaux	30 000,00 €
ST HILAIRE DE BEAUVOIR	Travaux dans le centre ancien	19 321,00 €
ST JEAN DE BUEGES	Végétalisation centre Village	800,00 €
ST JEAN DE CORNIES	Réhabilitation de la Mairie	9 605,00 €
	Création de jardins familiaux	3 000,00 €
ST JEAN DE CUCULLES	Aménagement Placette Piétonne - Rue du Prieur	1 461,50 €
	Réalisation et mise en place herse médiévale en bois	5 000,00 €
	Restauration Statue de Notre Dame de la Cabasse	3 000,00 €
ST MARTIN DE LONDRES	Aménagement d'une passerelle piétonne	18 000,00 €
	Aménagement d'une rampe de skate park	12 000,00 €
	Total des fonds de concours 2018	30 000,00 €
ST MATHIEU DE TREVIERS	Aménagement de voirie et création de circulations douces	30 000,00 €
ST VINCENT DE BARBEYRARGUES	Acquisition d'un espace naturel sensible	20 436,02 €
	Aménagement cheminements doux - Rue Des aires	4 283,17 €
	Aménagement cheminements doux - Rue Des aires - 2ème T	330,81 €
	Etude de mobilité	4 950,00 €
	Total des fonds de concours 2018	30 000,00 €
STE CROIX DE QUINTILLARGUES	Reprise du crépi du mur d'enceinte du cimetière	6 781,38 €
	Végétalisation et cheminements doux - Route d'Assas	1 617,34 €
TEYRAN	Acquisition d'un espace naturel sensible	8 000,00 €
	Divers trottoirs et cheminements doux	9 000,00 €
	Travaux d'accessibilité gymnase médiathèque	7 000,00 €
	Achat d'un toboggan avec aménagement sol souple	6 000,00 €
	Total des fonds de concours 2018	30 000,00 €
VAILHAUQUES	Végétalisation et circulations douces - Cœur du Village	30 000,00 €
VALFLAUNES	Installation d'une alarme dans ateliers des Services Tech	976,56 €
VIOLS EN LAVAL	Projets divers : Végétalisation, création parking	10 279,06 €

Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20180522-13052018-DE
Date de télétransmission : 28/05/2018
Date de réception préfecture : 28/05/2018

VIOLS LE FORT	Aménagement des vestiaires du tambourin	1 939,60 €
	Aménagement des vestiaires du Pôle Sportif	12 029,00 €

➤ **PRECISE** que la dépense est inscrite au budget.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire,*

**Le Président,
Alain BARBE**

Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Certifié exécutoire par M. le Président
Compte tenu de la publication le **28 MAI 2018**
De la notification le **28 MAI 2018**
Et de la transmission à M. le Préfet le **28 MAI 2018**

Le Président,
A. BARBE

Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20180522-13052018-DE
Date de télétransmission : 28/05/2018
Date de réception préfecture : 28/05/2018